

La déclaration en ligne (impôts)

Dans le cadre de la poursuite de l'optimisation du service à l'utilisateur, la direction départementale des Finances publiques a élaboré de courts articles ayant pour thème les services en ligne de la direction générale des Finances publiques.

-La déclaration en ligne, c'est plus rapide, plus simple et plus sécurisé!

-L'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu : ça sert à quoi?

-Payez ses impôts par internet en toute sécurité, c'est possible!

-La messagerie sécurisée

Documents

[-La déclaration en ligne](#)

[L'avis de situation déclarative](#)

[Paiement en ligne](#)

[La messagerie sécurisée](#)